



Guide des habitants

Édition 2025



Mot des élus

Madame, Monsieur,

Cette première édition du guide des habitants de la communauté de communes Tille et Venelle a pour objectif de recenser l'ensemble des services présents dans nos communes. Ce livret est le fruit d'un travail collectif mené par les élus, les associations, les écoles, les services de santé, les gestionnaires de services et les porteurs d'activités économiques.

Rendre accessible l'information est indispensable pour nos communes, pour que chaque habitant puisse bien vivre sur son territoire.

Ce guide a pour vocation la valorisation des services existants, leur localisation, et précise les moyens de les contacter. Organisé en deux parties, il vous présente les services communautaires ainsi que l'ensemble des activités recensées sur chaque commune.

Sachez par ailleurs que chaque maire a désigné un référent de proximité. Cette personne est disponible pour répondre aux questions que vous vous posez et que ce livret n'aborde pas.

Vous trouverez la liste des référents dans les « fiches communes ».

La réalisation de cet outil a été rendue possible grâce au projet social de territoire que les élus ont mis en place avec le soutien de la CAF.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce livret, partenaires comme services de la communauté de communes.

Serge Bavard, *président de la communauté de communes*

Cécile Ponsot, *vice-présidente de la communauté de communes*

Directeurs de la publication :

Serge Bavard et Cécile Ponsot

Rédaction : Justine Cabrillana, Hélène Meignin, Annick Niporte, Coralie Perrin et Chloé Rachet

Création, Mise en page :

Studio Préférences

Impression : Helloprint France*

Crédits photos : Communauté de communes Tille & Venelle, ADMR, École de musique, les communes.

©décembre 2024

Sommaire

Notre communauté de communes

À quoi sert une communauté de communes ?	4
Un peu d'histoire	4
Nos compétences	6
Le conseil communautaire	6
Nos conseillers communautaires	6

Nos services aux habitants

Petite enfance	8
Enfance jeunesse	10
Accueils périscolaires	10
Centre de loisirs	11
Jeunesse	12
Animation et accompagnement numérique	14
École de musique : les Mille et une notes	15
Référents solidaires de proximité	16
Portage de repas par l'ADMR	16
Offre de santé	17
Collecte et gestion des déchets	18
Gestion de l'eau	19
Système d'assainissement	20
Activités touristiques	21

FICHES « Les communes de notre territoire »

Avot	24	Fraignot-et-Vesvrotte	37
Barjon	26	Grancey-le-Château-Neuvelle	38
Boussenois	27	Le Meix	40
Busserotte-et-Montenaille	29	Orville	41
Bussières	30	Sacquenay	43
Chazeuil	31	Salives	45
Courlon	33	Selongey	47
Cussey-les-Forges	34	Vernois-lès-Vesvres	49
Foncegrive	36	Véronnes	50



Notre communauté de communes

À quoi sert une communauté de communes ?

« La généralisation de l'intercommunalité à fiscalité propre constitue l'une des réformes institutionnelles les plus significatives qu'ait connu notre pays sous la V^e République. Une institution d'un nouveau type entraîne une recomposition de notre organisation territoriale : « la communauté », [un Établissement public de coopération intercommunale, EPCI], « à double niveau » dont le fonctionnement politique, financier et administratif est de plus en plus intégré avec ses communes membres.

Une communauté de communes, au-delà de ses compétences obligatoires, permet aux communes de s'associer pour gérer des services publics, mettre en œuvre des projets et imaginer un futur commun.

Si la proximité d'un maire et des conseillers municipaux avec les habitants d'une commune est indispensable à son bon fonctionnement, il est des tâches qu'il est bon de mutualiser. »

[Texte issu du site « Intercommunalités de France »]

Un peu d'histoire

La communauté de communes Tille & Venelle est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre créé par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016.

Située dans le nord-est du département de la Côte-d'Or en limite du département de la Haute-Marne, elle se compose aujourd'hui de 18 communes et une population municipale totale de 5019 habitants répartie sur 312 km².

Née au 1^{er} janvier 2017 de la fusion de la communauté de communes du Canton de Selongey et de la communauté de communes des Sources de la Tille, la communauté de communes Tille & Venelle œuvre, depuis sa création, dans le prolongement des actions menées historiquement par les précédentes intercommunalités.

La communauté de communes du canton de Selongey avait fait des loisirs enfance-jeunesse, de la petite enfance et de la santé ses priorités. Parmi les actions concrètes menées, l'ouverture en septembre 2016 d'une maison médicale intercommunale à Selongey illustre parfaitement cet engagement. Ce lieu centralisé regroupe des professionnels de santé médicaux et paramédicaux qui proposent une offre de soins de proximité et de qualité à l'ensemble de la population.

De son côté, la communauté de communes des sources de la Tille s'était attachée à développer les services périscolaires et enfance-jeunesse et avait pour projet de créer une interconnexion en eau potable destinée à fournir 8 de ses communes, afin de répondre à des problématiques récurrentes en matière de quantité et de qualité d'eau.

Notre jeune communauté de communes grandit aujourd'hui en se concentrant sur les domaines hérités mais aussi en ayant à cœur de répondre aux besoins et préoccupations



actuels des habitants. Elle travaille en complémentarité des communes qui gardent leurs prérogatives concernant notamment les écoles, la vie associative, les équipements et le logement.

Le début du mandat est marqué en 2020, malgré la crise du Covid, par la mise en service de l'interconnexion en eau potable dite « Pavillon » desservant les communes de Salives, Barjon, Faignot-et-Vesvrotte, Grancey-le-Château-Neuveville, le Meix, Courlon, Bussièrès et Busserotte-et-Montenaille ainsi que par le lancement des études de rénovation du centre de loisirs à Selongey.

En mars 2022, la communauté de communes a signé avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) une convention territoriale globale, qui lui permet désormais d'ouvrir son champ de compétences et de travailler sur de nouveaux axes en faveur de l'inclusion numérique, de la jeunesse et plus généralement de la qualité du cadre de vie de ses habitants.

Nos compétences

La loi NOTRE a fixé des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives pour les communautés de communes.

L'année 2024 est marquée par un travail de mise à jour de ces statuts afin qu'ils correspondent davantage à la réalité actuelle et qu'ils s'inscrivent pleinement dans l'esprit de complémentarité commune/intercommunalité.

L'ensemble de nos compétences est consultable sur le site :

<https://www.tille-venelle.fr/>

Le conseil communautaire

Le conseil communautaire est l'équivalent du conseil municipal à l'échelle de la commune. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des compétences qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune appelés conseillers communautaires.

Le nombre de conseillers communautaires pour chaque commune est proportionnel à son nombre d'habitants et chaque commune est représentée.

Le mandat communautaire est lié au mandat municipal, il dure 6 ans.

Nos conseillers communautaires

Le conseil communautaire a élu, le 12 septembre 2024, son président, ses vice-présidents et son conseiller délégué :

- Président : Serge BAVARD, 1^{er} adjoint à la mairie de Selongey
- 1^{re} vice-présidente en charge du projet social de territoire : Cécile PONSOT, maire de Grancey-le-Château-Neuville
- 2^e vice-président en charge de l'économie, de l'aménagement et de la maison médicale : Gérard LEGUAY, maire de Selongey
- 3^e vice-président en charge des ordures ménagères, de l'eau de l'assainissement et de l'interconnexion : Didier THOMERE, maire de Faignot-et-Vesvrotte
- Conseiller délégué en charge de la communication : Jean-Paul TAILLANDIER, maire de Vernois-lès-Vesvres

Le bureau de la communauté de communes est composé du président, des trois vice-présidents, du conseiller délégué ainsi que de deux représentants des communes de moins de 200 habitants (Jean-Marie MUGNIER et Didier MIGNOTTE) et de deux représentants des communes de plus de 200 habitants (Joël MAZUE et Jean-Noël TRUCHOT).



Bernard GUILLEMET
AVOT



Émilien BONNEAU
BARJON



Stéphane GUINOT
BOUSSENOIS



Jean-Marie MUGNIER
BUSSELOTTE-ET-
MONTENAILLE



Pierre PAGOT
BUSSIÈRES



Marie-Pierre COUR
CHAZEUIL



Baptiste PAGOT
COURLON



Luc MINOT
CUSSEY-LES-FORGES



Didier MIGNOTTE
FONCEGRIVE



Didier THOMERE
FRAIGNOT-ET-
VEVROTTE



Cécile PONSOT
GRANCEY-LE-
CHÂTEAU-NEUVELLE



Bernard PITRE
LE MEIX



Jonathan
LOMBERGET
ORVILLE



Jean-Noël TRUCHOT
SACQUENAY



Charles SCHNEIDER
SALIVES



Gérard LEGUAY
SELONGEY



Serge BAVARD
SELONGEY



Annick NIPORTE
SELONGEY



Dominique
DUCHAMP
SELONGEY



Michèle BAUDOIN
SELONGEY



Jean-Pierre
BROCARD
SELONGEY



Patrick AVENTINO
SELONGEY



Mylène LAMBERT
SELONGEY



Chantal BRUNOT
SELONGEY



Yolande BRUNOT
SELONGEY



Marie-Luce BON
SELONGEY



Rémy AUBRY
SELONGEY



Sébastien WALLE
SELONGEY



Christophe
BOURGEOIS
SELONGEY



Jérôme CHIONO
SELONGEY



Jean-Paul
TAILLANDIER
VERNOIS-LÈS-
VESVRES



Joël MAZUÉ
VÉRONNES



Dominique MAIRE
VÉRONNES



Nos services aux habitants

Petite enfance

en partenariat avec la communauté de communes Forêt, Seine et Suzon (CCFSS)

Aujourd'hui, l'offre d'accueil de la Petite enfance est assurée par des assistants maternels agréés.

Que vous soyez futurs parents, parents de jeunes enfants, assistants maternels ou futurs assistants maternels, le Relais petite enfance constitue pour vous un lieu d'information, d'échange et de soutien.

Que permet le Relais petite enfance ?

Pour les parents et futurs parents :

- S'informer sur l'ensemble des modes d'accueil : coûts, aides, modalités d'inscription, etc. ;
- S'informer sur la fonction de futur employeur, d'assistant maternel ou de garde à domicile ;
- Être accompagné à la fonction d'employeur d'assistants maternels ou de garde à domicile, en particulier en matière de droit du travail.

Pour les assistants maternels :

- S'informer sur les droits et devoirs du métier d'assistant maternel, en particulier en matière de droit du travail ;



- Bénéficier de temps de rencontres et d'échanges entre professionnels ;
- Accéder à de la documentation spécialisée ;
- Bénéficier de temps d'animation et d'activités avec les enfants accueillis ;
- S'informer et se former sur différentes thématiques en lien avec la petite enfance.

Pour les enfants :

- Bénéficier de temps d'animation collectifs et ludiques avec les assistants maternels ;
- Profiter de temps festifs avec les assistants maternels et les parents ;
- Découvrir la vie en collectivité et vivre ses premiers moments de sociabilisation avec d'autres jeunes enfants.

Le site mon-enfant.fr permet d'établir une simulation du coût, des aides et recense une partie des assistants maternels du territoire.

Chiffres clés

31
assistants sur
le territoire

110
places de garde
proposées

5
animations par mois
sur différentes
communes

La liste complète des assistants maternels du territoire est disponible auprès du Relais.

Le planning des animations est consultable sur le site de la communauté de communes :

<https://www.tille-venelle.fr/>



Contacts

- Tél. : 03 80 95 01 54
- relais@tille-venelle.fr
- Accueil physique à
- Selongey sur RDV

Enfance jeunesse

Accueils périscolaires

Pour accueillir vos enfants avant et après l'école au plus près de leur établissement et sur l'ensemble du territoire, la communauté de communes gère 4 accueils périscolaires, implantés à Avot-Salives, Chazeuil, Grancey-le-Château-Neuveville et Selongey.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement du « temps libre » de l'enfant est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les accueils périscolaires constituent un mode de garde hors temps scolaire utile à de nombreuses familles et un mode de socialisation des enfants hors du domicile familial.

L'accueil périscolaire, lieu de vie agréable, propice aux échanges et aux rencontres, favorise les découvertes et le vivre-ensemble.

Vous pouvez inscrire votre enfant via le portail famille :

<https://parents.logiciel-enfance.fr/tille-venelle>

Les tarifs sont calculés en fonction du revenu de la famille (quotient familial CAF).



Situation de handicap

Vous avez un enfant en situation de handicap et vous souhaitez qu'il soit accueilli au sein des activités enfance-jeunesse ? N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions réfléchir ensemble à un protocole d'accueil.

Si vous souhaitez des renseignements sur les inscriptions scolaires, les horaires d'école et les horaires des transports scolaires, n'hésitez pas à contacter les communes.

Les coordonnées de vos écoles de référence sont disponibles dans les fiches communes.



Accueil périscolaire de Selongey

Groupe scolaire Jean-Ferrat - 15 rue du 11-Novembre-1918 - SELONGEY
7h00 - 8h20 | 12h00 - 13h50 | 16h30 - 18h45

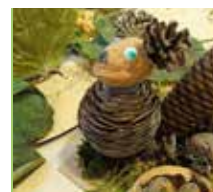
periscolaire-selongey@tille-venelle.fr | 03 80 75 53 87



Accueil périscolaire du RPI Avot-Salives

Rue d'Amont - SALIVES
7h30 - 8h45 | 12h00 - 14h00 | 16h45 - 18h45

periscolaire-lespetitesfrimousses@tille-venelle.fr | 06 07 14 15 52



Accueil périscolaire du RPI Grancey-le-Château

Place des Halles - GRANCEY-LE-CHÂTEAU-NEUVELLE
7h30 - 8h50 | 11h50 - 13h50 | 16h50 - 18h45

periscolaire-lespetitesfrimousses@tille-venelle.fr | 03 80 95 59 37



Accueil périscolaire du RPI des 4 villages

Salle des fêtes - CHAZEUIL
7h00 - 8h40 | 11h15 - 13h40 | 16h15 - 19h00

periscolaire-chazeuil@tille-venelle.fr | 06 08 99 05 51



Chiffres clés

4
accueils périscolaires

215
repas fournis par jour

220
familles bénéficiaires
du service

Centre de loisirs

Ouvert à tous les enfants scolarisés, dont les familles résident ou non sur le territoire de la communauté de communes Tille & Venelle, le centre de loisirs accueille les enfants le mercredi et durant les vacances scolaires. Les inscriptions se font à la journée, demi-journée (avec ou sans repas) pour les mercredis et à la journée complète pour les petites et grandes vacances.

Le centre de loisirs constitue un espace d'éducation où se déroulent des temps de loisirs collectifs. C'est un lieu sécurisant et adapté aux enfants qui permet de répondre non seulement aux besoins de garde que les familles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.

Dans ce lieu ouvert à tous, l'épanouissement de chaque enfant est l'une de nos priorités. Le centre représente un espace de découverte, de rencontre, d'échange et d'apprentissage par le biais d'activités éducatives : sportives, culturelles et ludiques.

Vous pouvez inscrire votre enfant via le portail famille : <https://parents.logiciel-enfance.fr/tille-venelle>

Les tarifs sont calculés en fonction du revenu de la famille (quotient familial CAF).

Chiffres clés

60 enfants
en moyenne accueillis
tous les mercredis

13 sorties éducatives
en moyenne par an

Une capacité d'accueil
de **80** enfants



Centre de loisirs

20 rue de la Patenée
21260 Selongey
7h30 - 18h30
centre-loisirs@tille-venelle.fr
03 80 95 01 54

12

Jeunesse

Des activités sont régulièrement proposées pour les jeunes de 11 à 18 ans : mini-camps, projets artistiques, ateliers numériques... Ouvertes à tous les adolescents du territoire, elles sont organisées à chaque période de vacances scolaires.

Notre volonté est de développer et enrichir cette offre de service dans les prochaines années.

En partenariat avec la **Maison des adolescents de Côte-d'Or**, la communauté de communes propose des lieux d'accueil autour de divers sujets : familial, social, scolaire, universitaire, amical, sentimental, sexuel, médical...



Contact

jeunesse@tille-venelle.fr

Ces permanences gratuites visent à accueillir, accompagner, écouter, informer, orienter les jeunes de 12 à 25 ans ressentant le besoin de parler de leurs difficultés, et les parents d'adolescents préoccupés par l'attitude, le comportement ou la santé de leur jeune.

Maison des adolescents

Permanences

Deux fois par mois :

- au collège de Selongey le mardi matin
- à l'Espace infos services le mardi après-midi

Contact

Sylvia MAUGUIN-RAVIER
06 98 21 11 32
sylvia.mauguin-ravier@chlcdijon.fr

13



Animation et accompagnement numérique

en partenariat avec le Pays Seine et Tilles

Que vous soyez féru de nouvelles technologies ou néophyte un peu perdu, vous pouvez développer vos compétences grâce aux animations organisées par la conseillère numérique de proximité de la communauté de communes.



Vous aimez créer du contenu sur les réseaux sociaux ? Filmer, écrire des scénarios, monter des vidéos ? Rejoignez l'activité « TV Reportages ». Au programme : l'apprentissage de la prise de vues et de sons mais aussi la sensibilisation au rapport à l'image et à l'information, tout en mettant en valeur le territoire en postant publiquement les contenus.

La technologie pouvant constituer une source de questionnements pour chacun, la conseillère numérique intervient aussi au sein des accueils périscolaires et extrascolaires pour sensibiliser les enfants et adolescents, ainsi que leurs parents, aux usages du numérique (réseaux sociaux, jeux en ligne...) mais également pour faire découvrir les nombreux outils d'aide à l'apprentissage et au développement de la créativité que propose le web.

Vous souhaitez apprendre à utiliser un ordinateur ou un smartphone, mais vous craignez toujours de faire une bêtise ? La conseillère numérique peut vous accompagner dans la prise en main des outils numériques.

Elle se déplace sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes afin d'animer des ateliers collectifs mais aussi pour aider individuellement les habitants face aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Parmi les thématiques abordées figurent le vocabulaire lié à l'informatique, l'usage du clic droit, la prise en main d'un smartphone, l'utilisation d'une boîte mail mais aussi la cybersécurité afin d'apprendre à se protéger des arnaques en ligne. La sensibilisation à l'éducation aux médias et aux bonnes pratiques de prise de renseignements sur Internet est également au menu de ses missions.



Contact

Tél. : 06 38 40 78 22
numerique@tille-venelle.fr

Ecole de musique : les Mille et une notes

en partenariat avec la communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati)

Pianiste en herbe ou saxophoniste confirmé, chanteur amateur ou champion de karaoké... L'école de musique Les Mille et une notes accueille les mélomanes de tous âges et de tous niveaux pour leur apprendre la pratique d'instruments à vent (flûte, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, cor, tuba, trombone) ainsi que le piano, l'accordéon et les percussions.

Dès la grande section, les enfants peuvent voir leur talent germer au jardin musical. À partir de 6 ans, les jeunes artistes sont invités à rejoindre l'atelier de musiques actuelles ou l'école de cirque (jusqu'au CM2). Les adultes quant à eux donnent de la voix grâce au chœur Arioso, tandis que les plus jeunes peuvent se tourner vers le chœur d'enfants. Un atelier théâtre permet aux enfants de s'initier à l'expression corporelle et vocale et à l'occupation de l'espace scénique.



Contact

ecoledemusique@covati.fr
ou par tél. (uniquement le
mercredi) : 03 80 95 72 50

L'école de musique intercommunautaire dont le siège se situe à Is-sur-Tille dispose d'une antenne à la Maison des associations de Selongey.

L'inscription à l'école de musique s'effectue sur place à chaque rentrée scolaire.

Chaque année, plusieurs représentations et concerts ont lieu dans vos communes.

<https://www.tille-venelle.fr/>
<https://www.covati.fr/index.php/vivre/ecole-de-musique>



Référents solidaires de proximité

Chaque commune du territoire a identifié un référent solidaire de proximité. Son rôle : vous orienter dans vos démarches si vous rencontrez des difficultés. Le référent de votre commune saura vous orienter en toute discrétion vers un service d'action sociale.

La liste des référents et leurs coordonnées sont disponibles dans les fiches individuelles des communes.

Portage de repas par l'ADMR

L'accompagnement au maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap fait partie intégrante des objectifs que se fixe la communauté de commune. Dans ce cadre, l'ADMR, réseau associatif d'Aide à domicile en milieu rural, propose un service de portage de repas afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de continuer à bénéficier d'une alimentation variée et équilibrée, livrée directement chez eux.

La communauté de communes participe à la prise en charge du repas en complément des organismes sociaux.

Tarifs et jours de livraison* : Repas 5 composants : 13,48 €
 Repas 3 composants : 12,14 €
 Supplément soupe : 0,73 €
 Supplément pain : 0,47 €
 Livraison gratuite.

Livraison le lundi pour les repas du lundi et du mardi ; le mercredi pour les repas du mercredi et du jeudi ; le vendredi pour les repas des vendredi, samedi et dimanche.

* Ces prestations peuvent être financées en partie par des organismes sociaux, sous conditions de ressources ; elles permettent également de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées (selon la loi en vigueur).
 Tarifs en vigueur au 1 juin 2024.



Chiffres clés

3588
 repas livrés
 en 2023

Contact

Tél. : 03 80 51 69 84
 serviceportagerepas@admr21.fr

Offre de santé

Le territoire dispose de trois cabinets médicaux et d'une maison médicale. Cette dernière, née de la volonté politique de maintenir une offre de santé sur le territoire, en complément des praticiens existants, a été inaugurée en 2016. Elle constitue une structure importante qui accueille un centre de soins infirmiers et sept praticiens médicaux et paramédicaux.

Projet : « La santé pour tous en Tille & Venelle » 2024-2025

La communauté de communes a été choisie comme territoire pilote en Côte-d'Or dans le cadre de l'expérimentation nationale. Un service d'accompagnement vers le soin est proposé aux personnes qui ont dû renoncer à des soins. Il permet d'échanger avec un personnel administratif sur votre situation, puis de rencontrer une infirmière de santé publique pour faire le point sur votre santé. Sur la base de ces entretiens, un accompagnement vous est proposé en fonction de vos besoins.

Contact

<https://pays-seine-et-tilles.fr/contrat-local-de-sante-cls/>
 Tél. : 03 80 85 50 61
 E-mail : sante@pays-seine-et-tilles.fr

Maison médicale de Selongey
 11, rue de la Craa
 21260 SELONGEY

CENTRE SOINS INFIRMIERS ACSIS
 Tél. : 03 80 75 72 88
 E-mail : contact@infirmierselongey.com

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Marion FOUCHER
 Tél. : 03 80 95 27 12
 ou sur Doctolib
- Ludivine ROSSIN
 Tél. : 03 80 75 37 72
 ou sur Doctolib

PÉDICURE-PODOLOGUE
 Frédéric BRITEAU
 Tél. : 09 83 48 78 66
 ou sur Doctolib

ORTHOPHONISTE D.E
 Fanny FUMALLE
 Tél. : 07 67 71 11 72

ORTHOPTISTE
 Thomas DEIBER
 Tél. : 06 73 15 67 16
 ou sur Doctolib

OSTÉOPATHE
 Nadia EL-KFEL
 Tél. : 07 49 55 43 31

SOPHROLOGUE
 Corinne LANGLOYS
 Tél. : 06 32 02 35 22
www.corinne-langloys.fr

La liste actualisée est consultable sur le site :
<https://www.tille-venelle.fr/>

Autres praticiens de Grancey et Selongey

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Patrice JUNIOT
 19 route de Bourgogne
 Grancey-le-Château-Neuville
 Tél. : 03 80 75 61 46
- Sandrine PIGNET-LAMOUCHE
 10 rue de la Patenée - Selongey
 Tél. : 03 80 75 58 24

CHIRURGIENS-DENTISTES
 Paul SAYED et Lisa SAYED
 5 rue de l'Église - Selongey
 Tél. : 03 80 75 53 05

PHARMACIE
 Pharmacie Centrale
 7 Place des Halles - Selongey
 Tél. : 03 80 75 70 52

Collecte et gestion des déchets

Par délégation au SMOM

La collecte des déchets sur le territoire est assurée par le Syndicat mixte des ordures ménagères (SMOM) d'Is-sur-Tille.

Jours de collecte* :

- Lundi : Boussenois, Chazeuil, Foncegrive, Orville, Selongey, Véronnes, Vernois-les-Vesvres
- Mardi : Sacquenay
- Vendredi : Avot, Barjon, Busserotte-et-Montenaille, Bussièrès, Courlon, Cussey-les-Forges, Fraignot-et-Vesvrotte, Grancey-le-Château-Neuveille, Le Meix, Salives

Les contenants sont à sortir la veille au soir.

→ Collecte des emballages et papiers (jaune) : semaines impaires

→ Collecte des ordures ménagères résiduelles (gris) : semaines paires

Le calendrier de collecte par communes est disponible en téléchargement sur notre site internet.



Il existe deux déchetteries sur le territoire de la communauté de communes :

- Déchetterie de Selongey – Route d'Orville : ouverte du lundi au samedi 09h-12h 14h-17h (18h du 01/04 au 31/10).
- Déchetterie de Cussey-les-Forges – RD959 : ouverte le mercredi et le samedi 14h-17h (18h du 01/04 au 31/10).

Contact : decheteries@smom.fr

Les encombrants sont ramassés par l'association de la Communauté des 3 rivières. Vous pouvez également retrouver le calendrier de ramassage des encombrants sur notre site internet.

De nouvelles modalités de gestion notamment des biodéchets sont en cours d'étude, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la communauté de communes :

<https://www.tille-venelle.fr/>

Gestion de l'eau

La compétence « eau potable » est détenue par les communes. Concrètement, l'ouverture d'un compteur, la fourniture en eau ou encore la facturation sont effectuées par les communes en direct ou via un prestataire.

Toutefois, la communauté de communes Tille & Venelle dispose d'une interconnexion en eau potable dite « Pavillon », située à Grancey-le-Château-Neuveille et mise en service depuis 2020. Ce projet avait pour vocation de répondre à des problématiques de qualité et de quantité d'eau rencontrées par huit de nos communes. Désormais, cette unique source dessert les communes de Salives, Barjon, Fraignot-et-Vesvrotte, Grancey-le-Château-Neuveille, le Meix, Courlon, Bussièrès et Busserotte-et-Montenaille. En pratique, la communauté de communes Tille & Venelle rétrocède de l'eau aux communes qui sont ensuite chargées de la redistribuer à leurs habitants.



Système d'assainissement

L'assainissement a pour objet la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées : les eaux vannes (eau des WC) et les eaux grises (eau de la cuisine, du lave-linge...). Il peut être collectif (ou tout-à-l'égout) ou individuel (avec une fosse septique). L'assainissement individuel est appelé Assainissement non-collectif (ANC).

La compétence « assainissement collectif » est détenue par les communes. L'entretien des réseaux et la facturation de la redevance sont à effectuer par les communes en direct ou via un prestataire.

Le Service public s'assainissement non-collectif (SPANC) est quant à lui l'une des missions détenues par la communauté de communes, en partenariat avec la communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (Covati). Il s'agit d'un service public local chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non-collectif. Son rôle est également de contrôler les installations d'assainissement non-collectif sur les ouvrages neufs ou réhabilités.

Si vous projetez de créer un assainissement non-collectif pour votre résidence : les installations d'assainissement non-collectif neuves doivent être contrôlées par le SPANC au stade du projet, puis à la fin des travaux. L'attestation de conformité du

projet d'ANC est une pièce à joindre à la demande de permis de construire dans les zones dépourvues de l'assainissement collectif.

Si votre résidence possède déjà un assainissement non-collectif : les installations existantes doivent être contrôlées au maximum tous les 10 ans. Un rapport de contrôle de bon fonctionnement datant de moins de trois ans doit être joint à l'acte de vente d'un bien.

Le SPANC veille ainsi au bon fonctionnement des installations d'assainissement individuelles afin de protéger les nappes et les cours d'eau. Il réalise, à la demande des habitants concernés, des contrôles obligatoires :

- De conception, d'implantation et de bonne exécution sur les installations neuves ou réhabilitées,
- Du bon fonctionnement.



Contact

Tél. : 03 80 75 51 11

E-mail : bonjour@tille-venelle.fr

*Informations connues au 1^{er} octobre 2024

Activités touristiques

La communauté de communes Tille & Venelle, nichée au cœur de la Côte-d'Or, est une destination touristique riche et diversifiée qui séduit les visiteurs par la beauté de ses paysages (forêts, vallées, patrimoine, villages pittoresques...) et sa qualité de vie (calme, loisirs, fêtes et marchés locaux).



Située à proximité de Dijon, notre région bénéficie d'une situation géographique idéale, mêlant nature préservée et proximité urbaine. L'ouest de notre territoire, porte d'entrée sud du Parc national de forêts, est également traversé par la route de la Truffe, la route équestre D'Artagnan, le chemin de Compostelle et le GR7, en faisant un passage incontournable pour de nombreux visiteurs amateurs de nature et de découvertes.

La Communauté de Communes cherche à développer son offre, sa visibilité et son attractivité touristique. Si vous proposez un service ou une activité destinée aux visiteurs, ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations, contactez-nous à l'adresse suivante : tourisme-communication@tille-venelle.fr

● Point informations touristiques de Grancey-le-Château-Neuve

Documentation touristique, visites guidées, expositions...
6, rue Pauferi
21580 Grancey-le-Château-Neuve
Ouvert juillet et août, de 14h à 18h, du mardi au dimanche.
Contact : 07 72 22 92 35

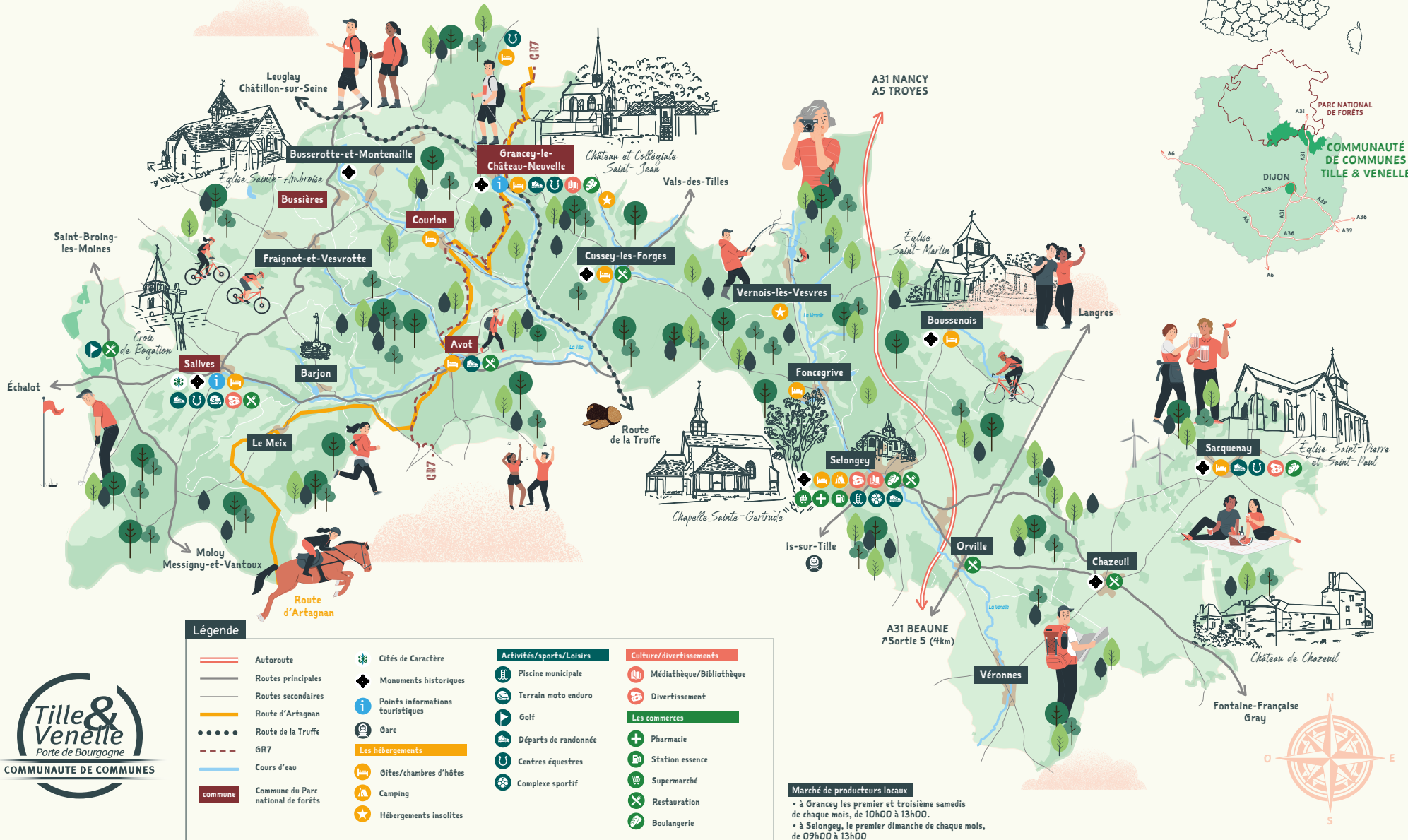
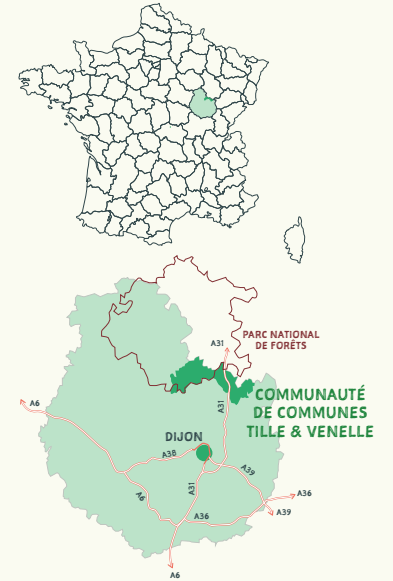
● Salives - Cité de caractère de Bourgogne-Franche-Comté :

Village médiéval, golf, salle de spectacle, restaurants...
Syndicat d'initiatives : 06 75 66 46 36



Les communes de notre territoire

Communauté de Communes Tille & Venelle



Légende		Activités/sports/Loisirs	Culture/divertissements
	Autoroute		
	Routes principales		
	Routes secondaires		
	Route d'Artagnan		
	Route de la Truffe		
	GR7		
	Cours d'eau		
	Commune du Parc national de forêts		
	Cités de Caractère		
	Monuments historiques		
	Points informations touristiques		
	Gare		
	Les hébergements		
	Gîtes/chambres d'hôtes		
	Camping		
	Hébergements insolites		

Marché de producteurs locaux
 • à Grancey les premier et troisième samedis de chaque mois, de 10h00 à 13h00.
 • à Selongey, le premier dimanche de chaque mois, de 09h00 à 13h00





Mairie

4, rue de Travot
21580 AVOT
Tél. : 03 80 75 62 98
mairie.avot@wanadoo.fr

Accueil du public

Mardi 9h30 à 11h30
Jeudi 17h à 18h
Samedi (semaines paires)
10h à 12h

Maire

Bernard GUILLEMOT

Référent de proximité

M. Bernard GUILLEMOT
Tél. : 03 80 75 62 98
mairie.avot@wanadoo.fr

Avot est une commune de 188 habitants qui appartient au Parc national de forêts. Autour du village, plusieurs sentiers de randonnées vous permettront de découvrir le Trou des Roches, puits de 10 mètres qui débouche sur une grande salle, ainsi que des ruines d'une villa gallo-romaine. Au centre du village, vous pourrez admirer la fontaine du XIX^e siècle avec la statue de Diane. Le village traversé par la Tille possède trois lavoirs, un ancien moulin et un pont à trois arches.

Actions sociales proposées par la commune

- Colis distribués aux seniors.
- Noël des enfants.

École

--> École élémentaire publique du RPI Avot/Salives
18, rue de Travot 21580 AVOT
Tél. : 03 80 75 67 07

Assistant maternel : 1

Projet communal

- Enfouissement réseau EDF et France Télécom en 2024.

Manifestations et évènements

- Randonnée du muguet : 1^{er} mai
- Foire artisanale et vide-greniers : 1^{er} week-end de septembre.

Associations locales

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS D'AVOT
Conserver les liens entre les anciens pompiers et les habitants de la commune par le biais de fêtes et autres manifestations.

--> M. DURET Philippe 0763564017

LA TRUITE D'AVOT

Gestion des droits de pêche sur les domaines privés et publics de l'État et des collectivités locales ou de riverains, participation à la protection patrimoniale piscicole et des milieux aquatiques (lutte contre le braconnage et la pollution des eaux...), actions d'information.

--> M. REBEROL Sylvain 0380756910

ANICROCHE

Association pour la préservation du souvenir des acteurs des missions action de la France combattante ainsi que des missions interalliées parachutées pour le nord-est du département de la Côte-d'Or.

--> Mme BOIGET Anne-Marie 0647952816

LES LOUPIOTS

Association des parents d'élèves du RPI de Avot/Salives.

--> Mme GOUGET Déborah 0646695548

LES AMIS DU PATRIMOINE D'AVOT

Contribuer à la pérennisation des biens patrimoniaux et environnementaux du village d'Avot. Accompagner et assister la municipalité à la restauration, l'entretien et la valorisation de ces biens. Rechercher, acquérir et transmettre la connaissance de l'histoire locale. Organiser des activités culturelles et festives.

--> M. RAVERA Franck (Président) 0380756829

Barjon



Mairie

2, place de l'Église
21580 BARJON
Tél. : 03 80 75 64 12
Urgences : 06 67 00 27 01
mairie.barjon@wanadoo.fr

Accueil du public

Lundi 13h à 17h
(1 semaine sur 2)

Maire

Émilien BONNEAU

Référént de proximité

Mme Stéphanie OLLIN
stephanie.ollin@orange.fr

École

--> École élémentaire publique du RPI Avot/Salives
18, rue de Travot
21580 AVOT
Tél. : 03 80 75 67 07

Petit village de 36 habitants situé sur le Mont Mercure, Barjon regorge de merveilles historiques : la chapelle Saint-Frou qui renferme le sarcophage de Saint Frodulphe, la croix du cimetière en pierre du XV^e siècle ou encore la source du Volgrain.

La Saint-Frou est encore aujourd'hui la plus grande fête du village durant laquelle a lieu la procession de la statue de Saint-Frou et qui se termine par un verre de l'amitié offert par la mairie.

🤝 Actions sociales proposées par la commune

- Des paniers garnis sont distribués aux seniors autour d'un vin chaud en fin d'année.

💡 Projets communaux

- La rénovation du calvaire – Avant 2026
- La construction d'un parc pour enfants – Avant 2026
- Création d'une zone bac à compost – Avant 2026
- Enfouissement des lignes électriques – Avant 2026
- Vente de 2500m² constructible (CU délivré en 2023) en 2 ou 3 lots – Avant 2026.

🌿 Manifestations et évènements

- La Saint-Frodulphe avec apéritif dinatoire : 3^e dimanche de septembre
- Repas collaboratif et tournoi de pétanque : 13 et 14 juillet
- Soirée du beaujolais nouveau.

Boussenois



Mairie

38, Grande rue
21260 BOUSSENOIS
Tél. : 03 80 75 50 45
mairie.boussenois@orange.fr

Accueil du public

Judi 9h à 12h

Maire

Stéphane GUINOT

Référént de proximité

M. Stéphane GUINOT
mairie.boussenois@orange.fr

Petite commune bordée de forêts, Boussenois offre un écrin de verdure à ses 106 habitants. Les Bussenotins, investis dans la vie sociale de leur village, contribuent à créer un cadre de vie dynamique.

Datant des XII^e et XIII^e siècles, l'église Saint-Martin, édifice fortifié, est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. On attribue sa construction aux Templiers. Pour les marcheurs de tous types, de nombreux sentiers permettent d'explorer les bois aux alentours de la commune.

🤝 Actions sociales proposées par la commune

Le CCAS gère, entre autres, les colis de fin d'année aux personnes âgées et des demandes de financement spécifiques (travaux de salle de bain pour personnes en situation de handicap, formation de réorientation professionnelle...).

📖 École

--> Groupe scolaire Jean-Ferrat,
École maternelle et élémentaire,
15, rue du 11-Novembre-1918
21260 SELONGEY
Tél. : 03 80 75 75 94 (maternelle) et 03 80 75 73 37 (élémentaire)



Projet communal

- Rénovation de l'église - A l'étude.
- Rénovation du lavoir rue principale - 2025.



Manifestations et évènements

- Un vide-greniers est organisé par l'association des Bussenotins en été
- Un rassemblement de véhicules hors du commun est organisé par les Déglingos Déjantés fin août – début septembre
- Soirée food-trucks fin juillet
- Repas collaboratif : jambon braisé en été.

Associations locales

ASSOCIATION DES BUSSENOTINS

Activités visant à dynamiser le village, organisation de manifestations festives.

--> 38, Grande rue

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

« LA CONCORDE »

Répression du braconnage, conservation et protection du gibier, constitution d'une réserve de chasse et destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

--> Grande rue

LES DÉGLINGOS DÉJANTÉS

Expositions et rassemblements de véhicules.

--> 38, Grande rue

Busserotte-et-

Montenaille



Mairie

1, place de la Mairie
21580 BUSSELOTTE-ET-MONTENAILLE
Tél. : 03 80 85 57 72
mairi debusserotte@orange.fr

Accueil du public

Jeudi 14h à 17h

Maire

Jean-Marie MUGNIER

Référént de proximité

M. Jean-Marie MUGNIER

Union de deux villages qui donnent aujourd'hui son nom complet à la commune, Busserotte-et-Montenaille, située à l'ouest de Grancey-le-Château, compte une trentaine d'habitants. Au-dessus du bourg se dresse l'église Saint-Ambroise, reconnaissable entre mille par son clocheton coiffé de lattes de chênes. On peut également admirer tout au nord de la commune la « Pierre croisée », bloc de pierre gravé d'une croix et qui daterait du XIII^e siècle et une Piata du XV^e siècle classée dans son oratoire.



Actions sociales proposées par la commune

- Distribution de paniers aux seniors et de cadeaux aux enfants lors des fêtes de fin d'année.



Projets communaux

- Finalisation de la rénovation de l'église.
- Construction d'une annexe à la mairie avec des sanitaires.



Manifestations et évènements

- La « matinée de printemps » pour nettoyer les sentiers de randonnée.



École

--> École maternelle et élémentaire publique du RPI de Grancey-le-Château-Neuvele
Place des Halles
21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
Tél. : 03 80 75 69 62 (maternelle) et 03 80 75 63 69 (élémentaire)

Bussières



Mairie

15, rue de l'Église
21580 BUSSIÈRES
Tél. : 03 80 75 67 38
bussieres-les-buis@wanadoo.fr

Accueil du public
Lundi 8h30 à 13h30

Maire

Pierre PAGOT

Réfèrent de proximité

M. Pierre PAGOT
Tél. : 06 41 28 38 84

École

--> École maternelle et élémentaire publique du RPI de Grancey-le-Château-Neuveville
Place des Halles
21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVEVILLE
Tél. : 03 80 75 69 62 (maternelle) et 03 80 75 63 69 (élémentaire)

Avec sa quarantaine d'habitants, le petit bourg ceint de champs ravira les amateurs de campagne et de nature. L'église du village est l'écrin de peintures monumentales et de statues inscrites à l'Inventaire des Monuments historiques. L'ancien lavoir, longé d'abreuvoirs en pierre, est également à découvrir. Quant aux marcheurs et cyclistes, ils se régaleront au fil des sentiers qui entourent la commune.

Actions sociales proposées par la commune

- Paniers pour les fêtes pour les seniors lors des fêtes de fin d'année.

Manifestations et évènements

- Fête de Noël pour les enfants.

Association locale

ASSOCIATION DES BUIS

Organisation des fêtes du village (Noël, Fête nationale), association solidaire.

--> 15, rue de l'Église 21580 BUSSIÈRES

Chazeuil



Mairie

8, rue de Véronnes
21260 Chazeuil
Tél. : 03 80 75 51 66
mairie@chazeuil21.com

Accueil du public

Mercredi 9h à 12h et
13h30 à 18h
Vendredi de 14h à 18h

Maire

Marie-Pierre COUR

Réfèrent de proximité

Mme Marie-Pierre COUR
21, rue de Sacquenay
21260 Chazeuil
Tél. : 06 63 09 07 95

Berceau du sculpteur Joseph Tournois (1830-1891), élève de François Rude, Chazeuil compte aujourd'hui 189 habitants et partage au nord une frontière avec la Haute-Marne. L'ancien château fort de Chazeuil, construit au XIV^e siècle, dresse ses ruines sur une parcelle privée à l'ouest de la commune. S'il n'est pas ouvert aux visites, il laisse admirer de l'extérieur sa tour haute de 22 mètres, unique vestige de l'ancienne bâtisse médiévale.

Actions sociales proposées par la commune

- Organisation d'un repas et distribution de colis pour les seniors pour les fêtes de fin d'année
- Organisation d'un spectacle et distribution de cadeaux pour les enfants pour les fêtes de fin d'année

École

--> École maternelle et élémentaire publique RPI,
Route de Véronnes 21260 CHAZEUIL
Tél. : 03 80 75 54 03 (maternelle) et
03 80 75 38 02 (élémentaire)

Assistants maternels : 2



Projet communal

- Rénovation de la place du village – 2024-2025.



Manifestations et évènements

- Fête de la commune et vide-grenier : 3^e dimanche d'août.

Associations locales

CHASSE DES AMIS DE CHAZEUIL

Organiser sur son territoire l'exercice rationnel de la chasse, la protection et le développement du gibier, la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et la répression du braconnage.

--> 25 rue de Véronnes

Tél. : 06 43 89 37 41

ÉCURIES B&M LEJOUR COMPÉTITIONS

Pratique des sports mécaniques automobiles.

--> 17, rue de Fontaine

Tél. : 06 84 23 59 29

FOYER RURAL DE CHAZEUIL

Développer la pratique des sports, loisirs, l'éducation des milieux ruraux et renforcer la solidarité morale des habitants.

--> Tél. : 06 38 67 88 77

GRAINES DE NOÉ

Collectionner, cultiver et multiplier dans les fermes les anciennes et naturelles variétés de blés et autres plantes cultivées (céréales, potagères, fourragères et fruitières) en système bio.

--> RONOT Bernard - rue d'Orville

Tél. : 06 07 08 05 93

LOAN CADET COMPÉTITIONS

Développement de la pratique du sport automobile.

LES PIERRES CHAZUBÉENNES

Sauvegarde et promotion du patrimoine de Chazeuil.

--> 1 rue de Fontaine

Tél. : 06 63 01 43 25

LA SAINT-HUBERT

Chasse et répression du braconnage.

--> Tél. : 06 52 94 15 44

Courlon



Mairie

7, rue Basse

21580 COURLON

Tél. : 03 80 75 65 51

courlon.mairie@wanadoo.fr

Accueil du public

Vendredi 13h45 à 15h45

Maire

Michel GUYOT

Le petit village de Courlon est entouré de forêts aux multiples sentiers. Le bourg, qui compte 80 habitants, est ponctué de maisons en pierres apparentes qui lui confèrent un charme certain. La Tille de Bussières, affluent de la Tille, serpente sur le territoire de la commune.

De la rue principale, on peut admirer un château du XIX^e siècle qui dresse ses deux tours rondes et son colombier couvert de laves. L'église Saint-Rémi, au centre du village, se visite sur rendez-vous.



École

- > École maternelle et élémentaire publique du RPI de Grancey-le-Château-Neuvele
Place des Halles 21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
Tél. : 03 80 75 69 62 (maternelle) et 03 80 75 63 69 (élémentaire)

Association locale

ATELIERS CRÉATIFS DE COURLON

Développer la créativité, favoriser l'épanouissement personnel et lutter contre l'isolement.

--> Salle communale, Rue Basse

Cussey-les-Forges



Mairie

1, place d'Armes
21580 CUSSEY-LES-FORGES
Tél. : 03 80 75 61 78
mairie.cusseylesforges@orange.fr

Accueil du public

Lundi 17h à 18h
Jeudi 11h à 12h

Maire

Luc MINOT
Tél. : 07 70 99 63 63

Réfèrent de proximité

Mme Sylvie MINOT
Tél. : 06 74 94 34 57
sylvieholtzminot@gmail.com

Ce petit village de 144 habitants s'étend en réalité sur plus de 23 km², une surface couverte à 80% en grande partie de forêts. Traversée par un bras de la Tille de Villemevry et le Molveau, dans un environnement très humide en fond de vallée, il accueillait autrefois d'importantes forges alimentées par un grand fourneau que l'on peut encore observer à 1 km au sud du village. On disait au XVII^e siècle que c'était le fer le plus pur de France. L'église du village, de style gothique, est classée Monument historique, elle daterait du XII^e ou XIII^e siècle.

Actions sociales proposées par la commune

- Repas seniors.
- Bons-cadeaux et spectacle de Noël.

École

--> École maternelle et élémentaire publique du RPI de Grancey-le-Château-Neuvele
Place des Halles 21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
Tél. : 03 80 75 69 62 (maternelle) et
03 80 75 63 69 (élémentaire)

Projets communaux

- Aménagement du centre-bourg, place d'Armes et des jardins, jeux de l'espace Molveau - 2025.
- Projet de sentiers touristiques - 2024-2025.

Manifestations et évènements

- Événements ponctuels : Fête de la musique, Téléthon...

Associations locales

ASSOCIATIONS DES FETES - LES FORGES EN FETES

Organisation d'événements festifs : vide-greniers et marché, fête de la musique, Halloween, Téléthon, sortie extérieure, fête de Noël avec les enfants.

--> Aline MINOT (présidente) - 06 89 37 40 42
yoann.minot@orange.fr

LE RÉVEIL DE CUSSEY

Animations pour les seniors : Jeux de table et sorties quilles, groupe de marche à pied, en 2024 mise en place de gymnastique douce (pilates)

--> Béatrice THENADET - 06 74 36 87 91
beatv3211@gmail.com

LE NID D'ACCUEIL

Association de protection animale, pension pour chats et sauvetages.

--> Mme COLLARD - 06 33 18 04 67
nidaccueil@yahoo.fr

ASSOCIATION DE PECHE

AAPPMA La Haute Tille de Cussey les Forges

--> Yoann MINOT - 06 86 86 46 43
yoann.minot@orange.fr

DEUX SOCIÉTÉS DE CHASSE :

Organiser sur son territoire l'exercice rationnel de la chasse, la protection et le développement du gibier, la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et la répression du braconnage.

LA MONTAGNARDE

--> Guy MINOT - 06 78 75 18 22
guyminot@wanadoo.fr

LA CHAMBRE AUX LOUPS

--> Jean Christophe MARCHAL - 07 78 82 35 05
marchaljca@dbmail.com

Foncegrive



Mairie

1, place de la Mairie
21260 FONCEGRIVE
Tél. : 03 80 75 76 25
foncegrive@wanadoo.fr

Accueil du public
Lundi 16h à 18h

Maire

Didier MIGNOTTE

Référent de proximité
M. Didier MIGNOTTE
foncegrive@wanadoo.fr

Situé à moins de 4 km de Selongey, entièrement ceint de forêts et de combes et traversé par la Venelle, Foncegrive est un petit village agréable à vivre qui compte 132 habitants. Depuis le lieu-dit Le Cirque, un belvédère permet d'obtenir un beau point de vue sur la commune. La « Fons sacriva », « fontaine sainte » qui aurait donné son nom à la commune, jaillit au fond du Cirque de la Gorge.

Actions sociales proposées par la commune

- Distribution de colis pour les seniors lors des fêtes de fin d'année.

École

--> Groupe scolaire Jean-Ferrat, École maternelle et élémentaire
15, rue du 11-Novembre-1918 – 21260 SELONGEY
Tél. : 03 80 75 75 94 (maternelle) et 03 80 75 73 37 (élémentaire)

Associations locales

LES CHASSEURS DES COMMUNAUX

Permettre aux chasseurs locaux d'avoir accès au droit de chasse dans les bois communaux, gérer le patrimoine faunistique. --> Philippe MENU

CLUB DE LA VALLÉE

Pratique de l'éducation physique et des sports, bowling et

sports de quilles.

--> Steven Osterfeld - 6, chemin du moulin

SOCIÉTÉS DE CHASSE : LA GRANDE MONTAGNE et LA DIANE COURTOISE

Organisation rationnelle de la chasse, répression du braconnage, préservation du gibier par la limitation des jours de chasse. --> Philippe MENU

Fraignot-et-Vesvrotte



Mairie

8, rue du Bourg
21580 FRAIGNOT-ET-VESVROTTE
Tél. : 03 80 75 66 84
cmne-fraignot-et-vesvrot@orange.fr

Accueil du public
Lundi 18h30 à 12h30

Maire

Didier THOMERE

Référent de proximité
M. Didier THOMERE

Ce petit village de 79 habitants compte quatre étangs de pêche aménagés où il est possible de se promener et de pique-niquer. Vous pourrez y admirer les beaux vitraux de l'église Saint-Martin, une stèle gallo-romaine insérée dans le mur d'une ferme, l'ancien oratoire, un lavoir maintenant réaménagé ou encore la ferme de Montmorrot, ancien château du XIII^e siècle où aurait séjourné l'Ordre des Templiers.

Actions sociales proposées par la commune

- Paniers offerts aux seniors lors des fêtes de Noël.
- Distribution de cadeaux aux enfants lors d'une fête inter-générationnelle.

Assistant maternel : 1

École

--> École maternelle et élémentaire publique du RPI de Grancey-le-Château-Neuvele
Place des Halles
21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
Tél. : 03 80 75 69 62 (maternelle) et 03 80 75 63 69 (élémentaire)

Association locale

LES ATELIERS POUR LES ENFANTS

Animation pour les enfants du village et organisation avec les enfants du carnaval, de Noël et de Pâques.

--> Mme Françoise GREMION et Mme Liliane APERT
cmne-fraignot-et-vesvrot@orange.fr

Grancey-le-Château-

Neuve

Site internet

<https://granceylechateau-neuve.fr/>

Mairie

Place des Halles
21580 GRANCEY-LE-CHATEAU
Tél. : 03 80 75 60 30
mairie.granceylechateau@wanadoo.fr

Accueil du public

Mardi et vendredi
14h à 18h

Maire

Cécile PONSOT

Réfèrent de proximité

M. Hubert BIDAUT
Tél. : 03 80 75 60 30
Urgence : 07 72 22 92 35
mairie.granceylechateau@wanadoo.fr

Juchée sur son éperon rocheux et dominée par les imposants remparts de son château, la commune dispose d'un charme certain et d'un riche patrimoine architectural. Avec ses 257 habitants, elle constitue un agréable lieu de vie et regorge de trésors. Les halles, au centre du village, accueillent régulièrement diverses animations et abritent le marché. On pourra également admirer au fil des rues une maison du XVII^e siècle et son toit en laves, l'allée des Tilleuls, les vestiges de la porte Sainte-Marie... Des visites guidées permettent chaque été, en juillet et août, de découvrir la collégiale Saint-Jean (XIV^e siècle) et le potager du château.

Bibliothèque municipale

6, rue Pauferi
mardi 16h-18h | samedi 10h-12h

Point informations touristiques

6, rue Pauferi
juillet/août
du mardi au dimanche 14h-18h

Services de santé

Dr Patrice Juniot
Rue de Bourgogne
Tél. : 03 80 75 61 46

Actions sociales proposées par la commune

- La commune offre un colis pour les seniors. Fin décembre, un repas est organisé avec le Foyer Rural.

École

--> École maternelle et élémentaire publique du RPI de Grancey-le-Château-Neuve
Place des Halles
21580 GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVE
Tél. : 03 80 75 69 62 (maternelle) et
03 80 75 63 69 (élémentaire)

Assistant maternel : 1

Projets communaux

- Rénovation de maisons pour vente et location – 2024-2026.
- Requalification de l'entrée du village – 2024.
- Rénovation du lavoir – 2024-2025.
- Rénovation du four à pain – 2024-2025.
- Soutien aux commerces locaux - 2025.

Manifestations et évènements

- **Marché** chaque premier et troisième samedi du mois.
- Beaucoup d'évènements organisés entre le foyer rural et la commune :
 - Concerts
 - Journées du patrimoine
 - Ciné plein air
 - Animations culturelles et sportives.

Retrouvez l'agenda complet sur le site :
<https://granceylechateaneuve.fr/>

Associations locales

ADEFO

L'Association dijonnaise d'entraide aux familles ouvrières propose l'accueil, le soutien, l'accompagnement, l'insertion, l'hébergement mais aussi des activités à caractère social et éducatif aux familles en situation de vulnérabilité, d'exclusion et/ou de précarité sociale.

--> **Maison familiale de Grancey-le-Château-Neuve**
Rue Saint-Germain
03 80 75 61 53 ou 07 78 58 93 57

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Organisation d'animations (randonnées VTT et pédestres premier week-end de septembre, matchs intercommunaux, Sainte-Barbe...) et sensibilisation des jeunes de 10 à 16 ans avec une section « jeunes sapeurs-pompiers ».

--> **Sébastien NAUDET - 0674339923**
anneseb.naudet@free.fr

--> **Engagement pompier volontaire :**
Yannick CHEVALLIER - 06 83 95 79 08
yannick.chevallier@sdis21.org

FOYER RURAL DE GRANCEY-LE-CHÂTEAU

Organisation d'évènements festifs et animations diverses culturelles et sportives.

- Après-midi jeux • Foire des coucous : fin mai début juin • Ciné enfants • Expositions • Animations culturelles et sportives durant tout l'été • Apéro ou repas partagé durant l'été

--> granceylechateau@hotmail.com

LA SAINT-HUBERT

Société de chasse qui a pour objectif de maintenir un équilibre respectueux entre les populations de gibiers et les productions agricoles ainsi qu'entre les différents usagers de la nature (randonneurs, affouagistes, VTT, sports équestres, etc.). Repas gaulois avec cerf à la broche tous les deux ans.

Le Meix



Mairie

Le Bourg 21580 LE MEIX
Tél. : 03 80 75 60 64
mairie.lemeix@orange.fr

Accueil du public

Jeu. 9h à 11h45
(une semaine sur deux)

Maire

Bernard PITRE

Référént de proximité

M. Bernard PITRE
06 61 22 76 60

Petit village de 50 habitants, Le Meix s'étend sur 1100 hectares. Le nom de la commune vient des parcelles que donnait le seigneur aux paysans, que l'on appelait autrefois « les meix ». Nous trouvons à Le Meix deux monuments remarquables : l'église Sainte-Anne et le château du XIII^e siècle qui conserve notamment son entrée fortifiée, ses quatre tours et son colombier. N'oublions pas non plus le lavoir du village avec ses trois arcades.

🤝 Actions sociales proposées par la commune

- Paniers repas pour les seniors pour les fêtes de fin d'année.
- Cadeaux pour les enfants pour les fêtes de fin d'année.

👶 Assistant maternel : 1

💡 Projet communal

- Travaux de voirie – Réfection d'1,5 km de chemin communal : 2023-2024

🌸 Manifestations et évènements

- Le dimanche suivant le 26 juillet lors de la messe de la Sainte-Anne, patronne de Le Meix, la statue est transportée dans un nouveau foyer (elle change de maison chaque année) ; la commune organise un apéritif qui réunit les habitants et les personnes présentes à la messe.

Orville



Mairie

2, rue de Selongey
21260 ORVILLE
Tél. : 03 80 75 70 15
mairie@orville-21.fr

Accueil du public

Mercredi 14h à 18h

Maire

Jonathan LOMBERGER

Référénts de proximité

Mme Corinne ROUARD
06 31 19 56 05
M. TURRINA
06 59 23 63 40

Orville, commune de 174 habitants, constitue l'une des portes d'entrée vers la Bourgogne depuis la Champagne, par l'ancienne route nationale devenue départementale qui traverse le village et emprunte le tracé d'une antique voie romaine. Cette route a marqué l'histoire du village qui a toujours été une terre de passage et une terre d'hospitalité ; avec son ancien hôpital et une léproserie au XVI^e siècle mais également plus tard avec ses relais de diligences. Cette route place aujourd'hui la commune à 20 minutes de l'agglomération dijonnaise.

Vous pourrez y découvrir son église des XI^e et XIII^e siècle (qui abrite un intéressant bas-relief polychrome du XVII^e en bois), son école et sa mairie du XIX^e, son lavoir du début XX^e et... son radar tourelle du XXI^e siècle, qui invite à la prudence sur la route.

🤝 Actions sociales proposées par la commune

Le CCAS de la commune propose, tout au long de l'année, des animations au profit des Anciens et des enfants du villages (spectacle et panier de Noël, repas, ateliers artistiques, etc.). Le CCAS peut également être amené à proposer l'aide sociale au profit des habitants de la commune en cas de besoin (aide alimentaire, chèque énergie, etc.).

📖 École

--> École
élémentaire publique
du RPI Avot-Salives
18, rue de Travot
21580 AVOT
Tél. : 03 80 75 67 07

École

- > École élémentaire du RPI des 4 villages
2, rue de Selongey
21260 ORVILLE
Tél. : 03 80 75 50 78

Assistants maternels : 3

Projets communaux

- Rénovation de l'église – Avant 2026.
- Aménagement de l'espace public : place du Vay – Avant 2026.

Manifestations et évènements

- Marche du 1^{er} mai.
- Déjeuner sur l'herbe et spectacle de cirque de rue : juin.
- Repas d'automne : novembre.

Associations locales

LES PTITS ORVILLOIS

Association pour les seniors qui se réunit tous les mercredis.

--> 06 81 37 83 14

HARIDELLE ET COMPAGNIE

Association de défense, d'accueil et de placement de chevaux âgés et maltraités.

Sacquenay



Mairie

17, rue de l'Hôpital
21260 SACQUENAY
Tél. : 03 80 75 82 02
commune-de-sacquenay@orange.fr

Accueil du public

Mercredi 9h à 12h et
12h30 à 17h
Vendredi 9h à 12h et
12h30 à 16h

Maire

Jean-Noël TRUCHOT

Référent de proximité

Jean-Noël TRUCHOT

Sacquenay est un village de 300 habitants à la frontière entre la Côte-d'Or, la Haute-Marne et la Haute-Saône. On retrouve à Sacquenay plusieurs traces du passage des Romains, à l'image de la Via Agrippa, une voie romaine très bien conservée. L'église du XII^e-XIII^e siècle de style champenois, la fontaine de Pidance, la fontaine Cour et la fontaine Buet font toutes l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques. Le village est également traversé par de nombreux circuits de randonnée.

Actions sociales proposées par la commune

Repas et distribution de colis organisés pour les seniors pour les fêtes de fin d'année.

École

- > École publique du RPI des 4 villages
Rue de l'Hôpital
21260 SACQUENAY

Assistant maternel : 1



Projet communal

- Rénovation de la place de la Charme – 2024-2025.



Manifestations et évènements

- Fête foraine de Pâques.
- La foire aux fleurs : 8 mai.
- Vide-greniers organisé par l'association « Les petites graines » : 15 août.

Associations locales

AMICALE DES TROIS FONTAINES

Organisation d'activités destinées aux seniors.

--> Robert CHARLES (président)
17, rue de l'Hôpital – 06 87 46 39 21

ASSOCIATION DE CHASSE

Organiser sur son territoire l'exercice rationnel de la chasse, la protection et le développement du gibier, la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et la répression du braconnage.

--> « La Saint Hubert » - chasse en plaine, Thierry ESTIVALET (Président) 06 80 06 76 56
--> « Bois de Sacquenay » : François ESTIVALET (Adjudicataire) – 06 88 20 34 58

ASSAFRIQUE

Association humanitaire venant en aide aux enfants scolarisés du Burkina Faso grâce à l'organisation d'un loto.

--> Bernard HECHTER
hechter.bernard@orange.fr – 06 81 11 81 79

LES PETITES GRAINES

Association des fêtes du village, elle organise notamment la Fête nationale.

--> Virginie TRAMALLONI – 06 14 10 16 96
assoslespetitesgraines@gmail.com

LES COMPAGNONS DE LA CHARME

Organisation de spectacles et d'événements culturels du Poney Fringant.

--> 6, place de la Charme – 06 79 02 30 08

ATELIER(S) ECO

Développement de l'Art en milieu rural

--> Frédéric GAGNÉ – asso.eco.art@gmail.com

AFR SACQUENAY

Gestion des chemins et fossés créés à la suite du remembrement pour desservir les parcelles de terre.

--> Hervé ANDRÉ (Président) – 06 85 64 78 11

Salives



Site internet

<https://www.salives.com/>

Mairie

1, rue d'Amont
21580 SALIVES
Tél. : 03 80 75 64 09
mairie.salives@orange.fr

Accueil du public

Lundi, Jeudi, vendredi
8h30 à 12h
Samedi (semaines impaires)
8h30 à 12h

Maire

Charles SCHNEIDER

Réfèrent de proximité

M. Gilles GENOUD
03 80 75 64 09

Labellisé Cité de caractère de Bourgogne Franche-Comté, le village de 210 habitants, entouré de remparts, constitue un véritable joyau architectural. Au centre du village se dresse le donjon, tour rectangulaire datant du XI^e siècle et en partie effondrée. Logis ducal, puits fortifié, lavoir, église Saint-Martin... Les amateurs de patrimoine bâti se régaleront en faisant le tour de la commune. Sa salle de spectacle, l'Abreuvoir, accueille des résidences d'artistes et des séances de cinéma le dimanche. Le village compte également une agence communale postale, deux restaurants, un golf, un terrain de tennis, un terrain multisports et plusieurs hébergements de tourisme. Plusieurs circuits de randonnée thématiques (parcours géologique, circuit du marais tuffeux) partent du bourg.



Actions sociales proposées par la commune

- Paniers des Aînés et repas des Aînés lors des fêtes de fin d'année.
- Arbre de Noël des enfants.



École

--> École élémentaire publique RPI
Rue d'Amont
21580 SALIVES
Tél. : 03 80 75 63 22

Assistant maternel : 1

Projets communaux

- Rénovation du court de tennis et du terrain de sport - 2024.
- Rénovation de la voirie principale - 2026.

Manifestations et évènements

- Marché de Noël.

Associations locales

LOISIRS OFF ROAD

Promotion de la moto de loisirs

--> 4 grande rue, hameau de Prégelan
21580 SALIVES
Tél. : 03 80 75 67 99
loisirsroad21@orange.fr

SPORTS ET LOISIRS

Organisation d'événements festifs, de concours de pétanque, etc.

--> Tél. : 03 80 75 64 09
mairie.salives@orange.fr

ASSOCIATION DU GOLF DE SALIVES

--> Hameau de Larçon
21580 SALIVES
golfdesalives@gmail.com

SYNDICAT D'INITIATIVES

--> Rue d'Amont
21580 SALIVES
06 75 66 46 36

Selongey



Site internet

<https://selongey.fr/>

Mairie

3, place de la Mairie
21260 SELONGEY
Tél. : 03 80 75 70 74
mairie@selongey.fr

Accueil du public

Lundi au vendredi
9h à 12h et 15h à 18h
Les 2^e et 4^e samedis de
chaque mois de 9h à 12h

Maire

Gérard LEGUAY

Réfèrent de proximité

Mme Annick NIORTE
Tél. : 03 80 75 70 74
mairie@selongey.fr

Idéalement située à mi-chemin entre Dijon et Langres, Selongey, avec ses 2424 habitants, dispose de nombreux services (agence postale communale, maison médicale...), infrastructures de culture et loisirs (médiathèque, piscine...) et commerces de tous types.

Selongey a la chance d'abriter, à l'église Saint-Rémy, l'un des cinq carillons que compte la Côte-d'Or : un trésor datant du XIV^e siècle et constitué de 48 cloches.

Au cœur du village, on peut admirer plusieurs maisons anciennes, dont les mieux conservées datent des XV^e et XVI^e siècles (place des Halles et rue Géliot).

De nombreux circuits de randonnée maillent par ailleurs l'ensemble du territoire communal.

+ Services de santé

Maison médicale (médecins généralistes, orthoptiste, sophrologue, orthophoniste...)

11, rue de la Craa – 21260 SELONGEY
<https://www.tille-venelle.fr/>

Médecin généraliste

Sandrine PIGNET
10, rue de la Patenée – 21260 SELONGEY – Tél. : 03 80 75 58 24

Chirurgien-dentiste

Paul et Lisa SAYED
5, rue de l'Église – 21260 SELONGEY – Tél. : 03 80 75 53 05

Actions sociales proposées par la commune

La commune dispose d'un CCAS qui accompagne les habitants.

- Le CCAS propose les services de la banque alimentaire, ainsi que des aides financières sous conditions pour l'accès à la culture, au sport, à l'éducation, au permis de conduire.
- Une assistante sociale tient régulièrement des permanences (Conseil départemental).
- Permanence de la mission locale, de la maison France service, société d'entraide et d'action psychologique Adosphère, ADMR.
- L'aide aux devoirs est proposée aux enfants scolarisés à l'école élémentaire. La médiathèque a mis en place un système de prêt de livres à domicile.
- Pour les seniors, plusieurs actions sont menées : transport pour réaliser ses achats, repas et colis de Noël, goûter de printemps, semaine bleue, sorties et ateliers organisés par la Fédération d'action de prévention pour l'autonomie des seniors de Côte-d'Or.

École

- > Groupe scolaire Jean-Ferrat, École maternelle et élémentaire, 15, rue du 11-Novembre-1918 21260 SELONGEY
Tél. : 03 80 75 75 94 (maternelle) et 03 80 75 73 37 (élémentaire)

Assistants maternels : 18

Projets communaux

- Construction d'un nouveau lotissement en cours.
- Aménagement du parc Henri-LESCURE (coté Gymnase).

Manifestations et événements

- **Marché** : Premier dimanche du mois.
- **Ciné-rencontre** : ciné tout public, ciné scolaire, ciné vacances, ciné plein air.
- **Thé dansant** : 1 jeudi après-midi par mois de novembre à mars.
- Expositions et spectacles, fête de la piscine, lotos, marché de Noël, soirée rétro, expositions, gala, manifestations sportives organisés par la **médiathèque**.
- 21 juin : **Fête de la musique**.
- **Les fêtes de Gallas** organisées tous les 50 ans pour commémorer la bataille de 1638 contre les Francs-Comtois commandés par le Général autrichien Mathias von Gallas. Le 350^e anniversaire a été fêté en 1988. Le rendez-vous est pris pour 2038.

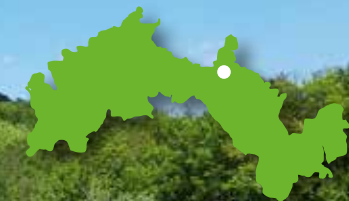
De nombreuses manifestations sont organisées chaque mois par la commune et ses associations, consultez l'agenda sur le site : <https://selongey.fr/>

Associations locales

Retrouvez l'ensemble des associations et leurs coordonnées sur le site internet de la commune :

- Sport : 8 associations
- Art et culture : 7 associations
- Loisirs : 3 associations
- Solidarité : 7 associations
- Éducation : 3 associations
- Environnement : 1 association
- Santé : 1 association

Vernois-lès-Vesvres



Mairie

Route de Bousseinois
21260 VERNOIS-LES-VESVRES
Tél. : 03 80 75 73 33
mairie.vernois@wanadoo.fr

Accueil du public

Mardi 9h à 11h30
Mercredi de 14h à 18h

Maire

Jean-Paul TAILLANDIER

Outil de communication

MaCommuneConnectée

Référént de proximité

M. Jean-Paul TAILLANDIER
06 83 43 26 86

Petit village de 178 habitants entouré par la forêt de Cussey et par la forêt de Chamberceau. On peut y découvrir les vestiges d'une voie et de thermes gallo-romains. Côté nature, les habitants de Vernois peuvent profiter de nombreux sentiers de randonnée. Le site de l'étang des Vernes accueille pour sa part des hébergements insolites, avec tiny-house, cabane flottante féérique...

Actions sociales proposées par la commune

- Colis des Aînés en fin d'année.

Projets communaux

- Rénovation de la salle des fêtes – 2024-2025.

Manifestations et événements

- Fête du village : le deuxième week-end de mai (organisée par le Foyer rural).

Associations locales

CLUB DE QUILLES
Club familial, avec entraînements réguliers, qui a remporté de nombreux trophées.
--> Cindy POINSEL, 06 47 04 08 91

SOCIÉTÉ DE CHASSE
Organiser sur son territoire l'exercice rationnel de la chasse, la protection

et le développement du gibier, la destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et la répression du braconnage.
--> Guy DROPET 06 58 75 45 48

FOYER RURAL
Organisation des fêtes de village et gestion de la salle des fêtes.
--> Isabelle BERNARD, 06 50 97 33 67

Véronnes



Site internet

<https://www.veronnes.fr/>

Mairie

8, rue de l'Église
21260 VÉRONNES
Tél. : 03 80 75 38 08
veronnes@wanadoo.fr

Accueil du public

Mardi 11h à 12h et 17h à 18h
Jeudi 11h à 12h

Maire

Joël MAZUÉ

Réfèrent de proximité

Hélène BAUDEMONT
lnbaudement@hotmail.com
06 86 80 87 31

La commune de Véronnes est née de la fusion des communes de Véronnes-les-Grandes et Véronnes-les-Petites en 1972. Dans ce village de 400 habitants, traversé par la Venelle, vous pourrez découvrir deux belles églises, la chapelle Sainte-Anne, la silhouette du pigeonnier derrière de hauts murs et pas moins de cinq lavoirs couverts. Des ossements d'humains et d'animaux emprisonnés dans une coulée de glaise découverts dans les années 50 sont datés de l'époque romaine.

Services de santé

Présence d'un défibrillateur : 7 rue Entre deux villes.

Actions sociales proposées par la commune

- Repas des Aînés.
- Noël des enfants (Cadeaux & spectacle).
- Ateliers seniors et jeunes.

École

- > École publique RPI
(avec Orville, Chazeuil et Sacquenay),
1, rue de Bèze
21260 VÉRONNES
Tél. : 03 80 75 38 02

Assistant maternel : 1

Projets communaux

- Projet Éolien.
- Rénovation mairie et église Saint-Maurice.

Manifestations et évènements

- Vide-grenier des Petits écoliers.
- Spectacle en mai.

Associations locales

FOYER RURAL

Animation et développement du village grâce à des activités récréatives, culturelles, sportives...

--> foyerruraldeveronnes@gmail.com

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VÉRONNES

Réglementation de l'exercice du droit de chasse et des jours de chasse, répression du braconnage et création d'une réserve de chasse, destruction des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et protection des oiseaux utiles.

--> **Éric CHAMEROY**

4 Chemin de Grande Cour

ASSOCIATION DES PETITS ÉCOLIERS

--> 1, rue de Bèze

21260 VÉRONNES



Communauté de communes
Tille & Venelle
20 rue de la Patenée
21260 Selongey

Contacts :

Tél. : 03 80 75 51 11
Email : bonjour@tille-venelle.fr

Accueil :

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h00

Pour recevoir la **lettre d'informations**
«Vivre en Tille & Venelle» avec les actualités,
faites en la demande par mail à
tourisme-communication@tille-venelle.fr

Nos partenaires

